

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} MAI 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Bonaventure, tenue le mardi 1^{er} mai 2018, à 19h00, à la salle municipale, sous la présidence de Guy Lavoie, maire.

Sont aussi présents, les conseillers Gilles Forcier, Raymond Paulhus, Gabriel Cheeney, Keven Trinque, Pierre Pépin, René Belhumeur ainsi que Jessy Grenier, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

Quorum

Les membres du conseil formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée.

2018-05-01

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Raymond Paulhus, il est résolu, unanimement :

- d'adopter l'ordre du jour tel que lu, tout en gardant l'item « Varia » ouvert.

Prière

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 3 avril
3. Correspondance

4. LÉGISLATION

5. ADMINISTRATION

- 5.1 Lecture et approbation des comptes
- 5.2 Dépôt du rapport financier 2017 et rapport de l'auditeur
- 5.3 Approbation du rapport financier 2017
- 5.4 Corrections au rôle de perception 2018
- 5.5 Renouvellement contrat de service Infotech
- 5.6 Infotech : achat banque d'heures

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 6.1 Étude d'opportunité de regroupement des services incendie - Autorisation pour la signature du protocole d'entente
- 6.2 Étude d'opportunité de regroupement des services incendie - nomme un représentant pour les rencontres visant la rédaction du document d'appel d'offres
- 6.3 Formation « Introduction à la sécurité civile pour les élus »

7. TRANSPORT ROUTIER – VOIRIE MUNICIPALE

- 7.1 Vente ancien tracteur INTER 584 -1981
- 7.2 Demande MTQ – Route 143/ 6^e Rang

8. AQUEDUC – ÉGOUT – MATIÈRES RÉSIDUELLES

9. URBANISME

- 9.1 Demande de Denis Denoncourt à la CPTAQ pour le lot 5 018 645
- 9.2 Participation au projet de réhabilitation du bassin versant de la rivière aux vaches

10. LOISIRS – CULTURES – ORGANISMES

- 10.1 Approbation des états financiers 2016 – OMH
- 10.2 Reconnaissance des bénévoles - fête nationale
- 10.3 Demande d'aide financière - le comité de soccer Saint-Bonaventure
- 10.4 Autorisation achat sable pour volleyball
- 10.5 Publipostage, OPP école Saint-Bonaventure – Cueillette de canettes
- 10.6 Contribution - Lancement du Programme de Restauration de la Yamaska

11. VARIA

12. Période de questions

13. Levée de la séance

ADOPTÉE

2018-05-02 **2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 AVRIL 2018**

Sur proposition de René Belhumeur, il est résolu, unanimement :

- d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenu le 3 avril 2018.

ADOPTÉE

3. CORRESPONDANCE

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim dépose la liste de la correspondance.

5. ADMINISTRATION

2018-05-03 **5.1 LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES**

ADMQ	647.47 \$
AFFAIRES VISA DESJARDINS	255.46 \$
BANQUE SCOTIA	542.44 \$
BAUVAL TECH-MIX	1 125.74 \$
BELL CANADA	504.98 \$
BUREAU EN GROS	175.39 \$
CARL LABONTÉ	20 863.75 \$
CELINE THEORET	91.08 \$
CHERBOURG	18.83 \$
CLAUDE JOYAL INC.	1 092.26 \$
CMP MAYER INC.	48.29 \$
CNH INDUSTRIAL CAPITAL	1 076.30 \$
COGESAF	75.00 \$
COMITE DES LOISIRS ST-BONAVENTURE	1 000.00 \$
COMMISSION SCOLAIRE DES CHÊNES	4 879.28 \$
DANIEL TRAVERSY & FILS INC.	1 964.16 \$
DLM INC	41.36 \$
DURAY HAUTE PRESSION INC.	11.90 \$
EAUVY M/N INC	62.09 \$
ÉNERGIES SONIC INC	349.90 \$
FINANCIERE BANQUE	4 896.00 \$
GARAGE LOUIS LAFLEUR INC	684.55 \$
GROUPE ENVIRONEX	109.92 \$
GROUPE ULTIMA INC.	167.00 \$
HYDRO QUEBEC	1 014.02 \$
INFO PAGE	109.69 \$
INFOTECH	2 931.40 \$
KOODO MOBILE	48.82 \$
LA CLEF ARGENTÉE ENR.	75.87 \$
LES PÉTROLES HUBERT GOUIN ENR	988.17 \$
LUCIEN LAMPRON	1 210.00 \$
M.R.C. DE DRUMMOND	11 428.78 \$
MARTINE TESSIER	40.67 \$
MEGABURO	67.48 \$
MUN. SAINT-FRANCOIS-DU-LAC	7 938.81 \$
PETITE CAISSE	5.00 \$
PORTES DE GARAGE HI-TECK	101.18 \$
SECURITE MASKA (1982) INC.	431.74 \$

SERVICES D'ENTRETIEN	672.60 \$
SERVICES MATREC INC	1 036.35 \$
SONIC CO-OP CARTE	218.70 \$
TRANSPORT B. PAUL-HUS INC.	287.44 \$
UN À UN ARCHITECTES	81.92 \$
USINAGE M FORCIER	373.68 \$
SALAIRES AVRIL 2018	15 636.19 \$

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu, unanimement :

- que ces comptes sont approuvés et soient payés.

ADOPTÉE

5.2 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2017 ET RAPPORT DE L'AUDITEUR

Monsieur Danny Coderre, comptable agréé de la firme FBL, a présenté les états financiers de la Municipalité de Saint-Bonaventure pour l'année 2017, ainsi que le rapport de l'auditeur, lors du caucus, le 24 avril 2018.

2018-05-04 **5.3 APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2017**

Sur proposition de René Belhumeur, il est résolu, unanimement :

- d'approuver le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 tel que présenté.

ADOPTÉE

2018-05-05 **5.4 CORRECTIONS AU RÔLE DE PERCEPTION 2018**

Suite à des demandes de correction reçues après l'envoi des comptes de taxes pour les matricules suivants ;

- 6892 21 6097
- 6987 55 5744
- 6791 33 9400
- 6889 52 7760
- 6891 09 2246

Après étude des demandes reçues ;

Sur proposition de Keven Trinqué, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser la directrice générale par intérim à effectuer les ajustements appropriés pour chacun des matricules.

ADOPTÉE

2018-05-06 **5.5 RENOUVELLEMENT CONTRAT DE SERVICE INFOTECH**

Sur proposition de Pierre Pepin, il est résolu, unanimement :

- de renouveler le contrat de service de base annuel et de soutien pour un total de 5 195 \$, taxes en sus.

ADOPTÉE

2018-05-07 **5.6 INFOTECH : ACHAT BANQUE D'HEURES**

Considérant que selon la résolution 2018-04-05, nous avons fait l'achat d'une banque d'heures de 14 heures;

Considérant que nous avons un rabais de 5 \$ l'heure, si nous prenons une banque d'heures de 26 heures;

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu unanimement :

- de compléter l'achat d'une banque de 12 heures au coût de 840 \$, taxes en sus, auprès de la compagnie Infotech pour services comptables, techniques et de formation en lien avec les logiciels SYGEM, afin de bénéficier du rabais.

ADOPTÉE

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2018-05-08 **6.1 ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ DE REGROUPEMENT DES SERVICES INCENDIE : AUTORISATION POUR LA SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE**

Considérant que la municipalité de Saint-Majorique a déposé, conjointement avec les municipalités de Saint-Bonaventure, Saint-Germain-de-Grantham et Wickham une demande d'aide financière pour la réalisation d'une étude d'opportunité visant la mise en commun des ressources incendie;

Considérant que la demande d'aide financière a été accordée par le Gouvernement du Québec;

Sur proposition de Raymond Paulhus, il est résolu, unanimement:

- d'autoriser Monsieur Guy Lavoie, maire, et Madame Jessy Grenier, directrice générale par intérim, à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires ou utiles à l'accomplissement de la présente résolution, incluant un protocole d'entente conforme à l'expression des attentes des parties.

ADOPTÉE

2018-05-09 **6.2 ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ DE REGROUPEMENT DES SERVICES INCENDIE : NOMME UN REPRÉSENTANT POUR LES RENCONTRES VISANT LA RÉDACTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES**

Considérant que la municipalité de Saint-Majorique prend part à l'étude d'opportunité visant la mise en commun des ressources incendie;

Considérant que la municipalité doit nommer un représentant pour participer à l'élaboration des documents d'appel d'offres;

Considérant que les documents d'appel d'offres seront présentés, pour approbation, aux membres du conseil avant leur publication;

Sur proposition de Gabriel Cheeney, il est résolu, unanimement:

- de nommer madame Jessy Grenier, directrice générale par intérim à agir en tant que représentante de la Municipalité de Saint-Bonaventure pour la préparation des documents d'appel d'offres. Qu'elle soit autorisée à signer tous documents pour la municipalité.

ADOPTÉE

2018-05-10 **6.3 FORMATION « INTRODUCTION À LA SÉCURITÉ CIVILE POUR LES ÉLUS »**

Sur proposition de Pierre Pepin, il est résolu, unanimement:

- d'autoriser les frais d'inscription de 120 \$ plus taxes ainsi que les frais de déplacements et de Monsieur Guy Lavoie afin de participer à l'atelier de formation « Introduction à la sécurité civile pour les élus » qui se tiendra le 12 mai 2018 à Saint-Germain-de-Grantham.

ADOPTÉE

7. TRANSPORT ROUTIER – VOIRIE MUNICIPALE

2018-05-11 **7.1 VENTE ANCIEN TRACTEUR INTER 584 - 1981**

Considérant que des offres pour le tracteur INTER 584 - 1981 devaient être reçues pour le 24 avril et que trois (3) soumissions ont été reçues;

- Monsieur Vianney Lavoie : 1 500 \$
- Monsieur Mario Lachapelle : 2 800 \$
- Monsieur Stéphane Laganière : 4 155 \$

Sur proposition de Keven Trinqué, il est résolu, unanimement:

- d'accepter l'offre de monsieur Stéphane Laganière et de lui vendre le tracteur INTER 584 - 1981 au montant de 4 155 \$.
- que le maire et/ou la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer tout document en lien avec cette vente.

ADOPTÉE

2018-05-12 **7.2 DEMANDE MTQ –ROUTE 143/ 6^e RANG**

Considérant que la route 143 est sous la juridiction du Ministère des Transports, de la Mobilité Durable et de l'Électrification des Transports et que des travaux de pavage sont prévus au cours des prochaines années.

Considérant que la courbe à la jonction de la route 143 et le 6^e rang s'avère très dangereuse, lorsqu'un véhicule s'immobilise dans l'attente d'entrée dans le 6^e rang;

Sur proposition de Keven Trinqué, il est résolu, unanimement :

- de présenter une demande au Ministère des Transports, de la Mobilité Durable et de l'Électrification des Transports pour effectuer une analyse de sécurité de cette intersection et recommander des solutions pour corriger la problématique.

ADOPTÉE

8. AQUEDUC – ÉGOUT – MATIÈRES RÉSIDUELLES

9. URBANISME

2018-05-13 **9.1 DEMANDE DE DENIS DENONCOURT À LA CPTAQ POUR LE LOT 5 018 645**

Considérant que la demande nécessite une demande à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec pour l'extraction de sable;

Considérant que le demandeur désire extraire le sable sur le lot 5 018 645, sur une superficie d'environ de 10 000 m², pour permettre un meilleur égouttement de la surface en culture;

Considérant que la couche de sol arable sera mise de côté (environ 30 cm d'épaisseur) pour pouvoir extraire le sable (entre 30 cm et 100 cm de profondeur);

Considérant qu'à la suite des travaux d'extraction, la couche arable sera étendue sur le site d'extraction et nivelé à l'aide d'un système GPS;

Considérant que le projet est conforme au Règlement de zonage #91/90 de la municipalité de Saint-Bonaventure;

Considérant que le projet est conforme au schéma d'aménagement révisé de la MRC Drummond;

Sur proposition de Raymond Paulhus, il est résolu, unanimement :

- d'appuyer la demande Monsieur Denis Denoncourt à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec pour extraction de sable sur le lot 5 018 645.

ADOPTÉE

2018-05-14 **9.2 PARTICIPATION AU PROJET DE RÉHABILITATION DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE AUX VACHES**

Considérant que la qualité de l'eau de la rivière aux Vaches préoccupe les résidents du bassin versant et ceux-ci ont interpellé le COGESAF afin de relancer les activités du comité local de bassin versant, mettre à jour le portrait du territoire et proposer un plan d'action multisectoriel;

Considérant que cette démarche nécessite la participation de tous les groupes d'acteur et que la Municipalité de Saint-Bonaventure souhaite participer à cet effort collectif;

Considérant que cette participation représente environ 15 heures de travail, équivalent à une contribution monétaire d'environ 825\$;

Sur proposition de Raymond Paulhus, il est résolu, unanimement :

- de confirmer que la Municipalité de Saint-Bonaventure désire participer au projet de *Réhabilitation du bassin versant de la rivière aux Vaches* déposé au Programme d'interaction communautaire (PIC) mis en œuvre par Environnement et changements climatiques Canada (ECCC) et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques du Québec (MDDELCC).
- d'émettre une contribution monétaire de 825 \$.

ADOPTÉE

10. LOISIRS – CULTURES – ORGANISMES

2018-05-15 **10.1 APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2017 – OMH**

Sur proposition de Gabriel Cheeney, il est résolu, unanimement :

- d'approuver les états financiers 2017 de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Bonaventure présentant des revenus de 33 446 \$ et des dépenses de 147 455 \$ pour un déficit de 114 009 \$ dont 10 % est assumé par la Municipalité, soit un montant de 10 092 \$. Un montant de 10 564 \$ ayant été versé en 2017, un crédit de 472.00 \$ a été émis.

ADOPTÉE

2018-05-16 **10.2 RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES - FÊTE NATIONALE**

Considérant que la Société Saint-Jean-Baptiste Centre-du-Québec invite les municipalités à souligner la reconnaissance des bénévoles de chaque municipalité œuvrant pour la célébration la Fête nationale du Québec;

Sur proposition de Keven Trinqué, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser un don symbolique de 100 \$ qui sera bonifié par un don équivalent par la SSJBCQ et qui sera remis sous forme de cadeaux qui seront tirés au sort parmi nos bénévoles locaux.

ADOPTÉE

2018-05-17 **10.3 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - LE COMITÉ DE SOCCER SAINT-BONAVENTURE**

Considérant qu'une demande d'aide financière de 1 000\$ a été déposée par le comité de soccer Saint-Bonaventure;

Considérant que ce support financier avait été prévu au budget 2018;

Sur proposition de René Belhumeur, il est résolu, unanimement :

- de verser la somme de 1 000 \$ au comité de soccer Saint-Bonaventure afin de contribuer pour l'année 2018.

ADOPTÉE

2018-05-18 **10.4 AUTORISATION ACHAT SABLE POUR VOLLEYBALL**

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser les frais de fourniture et de transport de *deux* voyages de sable, soit un pour chaque terrain de volleyball, afin de remettre les terrains en bon état pour la saison 2018.

ADOPTÉE

2018-05-19 **10.5 PUBLIPOSTAGE, OPP ÉCOLE SAINT-BONAVENTURE – CUEILLETTE DE CANETTES**

Sur proposition de Raymond Paulhus, il est résolu, unanimement:

- d'autoriser les frais de publipostage d'une lettre annonçant la cueillette printanière de canettes et de bouteilles consignées au profit d'activités pour l'école, qui aura lieu le samedi 2 juin, prochain.

ADOPTÉE

2018-05-20 **10.6 CONTRIBUTION - LANCEMENT DU PROGRAMME DE RESTAURATION DE LA YAMASKA**

Considérant que l'Organisme de bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska) lance un Programme de restauration de la Yamaska afin de soutenir la mise en oeuvre du Plan directeur de l'eau de la Yamaska (PDE);

Considérant que la nécessité d'augmenter les ressources financières dédiées à la gestion de l'eau dans le bassin versant de la Yamaska a été identifiée lors des États généraux de la Yamaska;

Considérant que l'objectif est de générer leur propre financement de base pour la mise en oeuvre du PDE, l'investir en projets dans le bassin versant et au besoin, compléter le financement avec les programmes de subventions existants;

Considérant que l'objectif de financement du Programme est de 560 000 \$ pour 2018 et que ce montant permettra de lancer quatre projets issus du PDE;

Sur proposition de Pierre Pepin, il est résolu, unanimement:

- de verser la somme de 100 \$ à l'OBV Yamaska afin de contribuer au programme de restauration de la Yamaska.

ADOPTÉE

11. VARIA

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disposition des gens présents et ce, de 19 h 33 à 19 h 45.

2018-05-

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Keven Trinqué, il est résolu, unanimement :

- de lever la séance à 19 h 45.

ADOPTÉE

Guy Lavoie, Maire

Jessy Grenier, directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim

Jessy Grenier, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim